

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 588

présenté par

M. Metzdorf, M. Dunoyer, M. Sitzenstuhl, M. Ledoux, Mme Moutchou, Mme Klinkert, M. Fait, M. Vojetta, Mme Agresti-Roubache, Mme Maud Petit, Mme Métayer, Mme Brulebois, M. Ghomi, Mme Jacqueline Maquet, M. Pacquot, M. Rodwell, Mme Riotton, M. Abad, M. Fuchs, Mme Vignon, Mme Babault, Mme Saint-Paul, Mme Caroit, M. Fiévet, Mme Thevenot et M. Sorez

ARTICLE 19

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.